

AVENIR RCF

Circulez, il n'y a rien à voir !

Retour sur l'assemblée du 29 juin

Paris, le 19 juillet 2017

L'assemblée du RCF a bien eu lieu le 29 juin dernier sur un terrain de tennis de la rue Eblé.

Une certaine tension était perceptible et un huissier avait été convoqué, sans doute pour éviter les débordements des dangereux représentants de RCF Avenir, attendus avec banderoles et slogans contestataires empruntés pour l'occasion à la CGT !

Cependant, les seuls sifflements déplacés et sans fair-play ont visé un malheureux adhérent qui, vers la fin de l'assemblée, a commis un crime de lèse-majesté en proposant l'analyse d'un projet alternatif à l'hôtel.

En début d'assemblée, le Bureau a déclaré disposer de 700 pouvoirs en blanc.

Comme dans la salle on comptait à peine 250 personnes, nous avons pu constater que le racolage des voix RCF avait bien fonctionné.

Le vote était acquis d'avance ! Circulez, il n'y a rien à voir.

Selon quel principe démocratique ou article des statuts, la commission d'éthique peut-elle écarter quelques pouvoirs photocopiés (sic) et autoriser un membre à ne disposer que de 10 pouvoirs, obligatoirement nominatifs qui doivent être déposés à la Boulie plus d'une semaine avant l'assemblée, alors que le Bureau peut en garder 700 en blanc jusqu'au jour de l'assemblée.

Comment comprendre que seul le bureau ait eu la possibilité de communiquer ses options et opinions, qu'il ait pu choisir les questions à poser à l'assemblée, qu'il ait contacté directement les votants dont il est le seul à avoir la liste et dont il est le seul à connaître la répartition au sein des différentes sections, alors même qu'il a reconnu que les différentes listes accessibles sur le site ne sont pas à jour !

le Bureau écrit : « *Le RCF comporte plus de 7000 membres, dont 4.050 votants (membres de plus de 16 ans et de plus d'un an d'ancienneté). Le site d'Eblé compte, à lui seul, environ 3800 membres, dont 540 « membres piscine », sachant qu'en outre environ 3200 utilisateurs sportifs (scolaires, étudiants, etc.) n'ont pas la qualité de membres* »

Cette communication est volontairement floue puisqu'il est impossible de connaître la répartition des membres votants par site. Malgré nos demandes répétées l'accès aux informations pour réaliser des contrôles nous a toujours été refusé.

Au cours de l'assemblée le Bureau a finalement admis - de manière assez transparente - que **le projet de restructuration de l'immeuble de la rue Eblé était nécessaire pour couvrir les pertes du site de la Boulie.**

Condamné par le manque endémique de nouveaux adhérents qui ne permet pas de faire face aux dépenses, le site de la Boulie est conduit inexorablement dans une impasse.

Les comptes du site Eblé sont en revanche pratiquement à l'équilibre. Sacrifier Eblé pour la Boulie est la « sage » décision prise par le Bureau. A la grande famille Racing doit s'appliquer le principe des vases communicants. Cependant les membres des deux sites n'ont pas les mêmes intérêts, et c'est bien de la défense des membres du site Eblé qu'il s'agit pour RCF Avenir-

Les membres du Bureau ne se sont pas privés d'attaquer à plusieurs reprises notre association qui ne servirait en rien les intérêts du RCF contrairement aux bénévoles du Bureau, et notamment l'architecte en chef bâtisseur d'hôtels !

Sans crainte du ridicule, le Bureau a même soutenu que l'architecte faisait dans son cabinet non pas du bénévolat au service du RCF mais, textuellement, de l'apostolat. Qui en dit plus !

La question sur d'éventuels conflits d'intérêt a été d'ailleurs posée par un membre du RCF (pas en liaison avec RCF Avenir) et le Bureau, avec force, a rassuré l'assemblée : il n'existe aucun conflit d'intérêt direct ou indirect.

Nous avons aussi remarqué le vigoureux appel au sens de la démocratie adressé aux membres de notre association, afin qu'ils s'alignent sur la décision de la majorité et ne poursuivent pas dans leur action.

Etrange interprétation de la démocratie qui impose de s'aligner sans permission de s'exprimer.

En conclusion, chers Amis, on vous demande de faire acte de foi devant les apôtres et de vous incliner devant la leçon de démocratie du Polit-Bureau.

Il vous faut maintenant décider : êtes-vous ou n'êtes-vous pas d'accord avec cette conclusion ?
Si nous avons perdu une première manche, il nous reste encore des raisons de croire à une issue plus heureuse.

Un recours contre le permis de construire a été présenté. Il suspend et interdit toute action durant plus d'un an. Il ouvre une voie possible vers une négociation et qui sait vers une solution alternative !

Notre objectif reste le même :

- **revoir le projet** désastreux d'hôtel de luxe qui condamne le site Eblé et le ferme pendant longtemps,
- **réfléchir dans la transparence** à une alternative d'immobilisation moins longue liée à une restructuration moins lourde et qui préserve mieux l'objet du Club,
- **arrêter par conséquent les affirmations non vérifiables**, les menaces, et l'arrogance, qui vont à l'encontre des intérêts du Club.

Nous demandons, une énième fois, au Bureau de nous donner accès aux informations concernant le projet et la répartition des membres.

Nous avons recueilli à ce jour **l'adhésion de plus de 90 membres** qui nous ont confié leur pouvoir (même si nous n'avons pu les utiliser qu'en partie), et nous ont apporté leur soutien financier.

Malgré cela, le Bureau prétend que : « *les demandeurs à la présente instance ne constituent qu'une infime minorité dissidente, très marginale par rapport aux autres membres du Club, quant à eux tous séduits par le projet ici contesté, qui sera décrit plus loin* ».

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces affirmations, **si vous voulez que le site Eblé, qui ne rencontre pas de difficulté majeure pour poursuivre son activité sans chamboulement, ne soit fermé que pour une période minimale, si vous désirez que le Club garde son objectif sportif prioritaire, si vous pensez enfin que les procédés du Bureau ne correspondent pas au fonctionnement transparent et démocratique auquel vous avez droit, alors il est temps de d'adhérer à notre initiative en envoyant un message de support à l'association RCF Avenir.**

Nous ne poursuivons la défense de nos intérêts communs que si vous le souhaitez, car nous tous avons des agendas chargés et aucun intérêt personnel dans cette action.

Amicalement